

## NOUVELLE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

Une nouvelle formation en soins infirmiers se mettra en place dès la rentrée de septembre 2009.

### **1) Les objectifs principaux de cette nouvelle formation sont :**

- D'adapter la formation aux nouvelles compétences infirmières nécessaires aux besoins des personnes, dans un système de santé en évolution
- Une meilleure reconnaissance de la formation avec l'obtention d'ECTS : « *European Credits Transfer System* » qui est un système de points développé par l'Union européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études des différents pays européens.
- L'obtention du grade de licence (en cours)

### **2) Organisation générale de la formation :**

La formation est organisée avec une alternance de cours et de stages, en établissements publics et privés de santé, hospitaliers et extrahospitaliers.

La durée totale de la formation est de 3 années, soit 6 semestres de 20 semaines.

- 2100 heures en Institut de Formation en Soins Infirmiers sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travail personnel
- 2100 heures de stages et
- Le travail complémentaire est estimé à 900h pour les 3 années

Elle s'appuiera sur le référentiel de compétences des infirmiers :

- 1 - Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
- 2 - Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
- 3 - Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
- 4 - Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
- 5 - Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
- 6 - Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
- 7 - Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
- 8 - Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
- 9 - Organiser et coordonner des interventions soignantes
- 10 - Informer et former des professionnels et des personnes en formation

La formation sera composée de 6 unités d'enseignement :

### **1 - Sciences humaines, sociales et droit**

- UE 1.1 Psychologie, Sociologie, Anthropologie
- UE 1.2 Santé Publique et Economie de la Santé
- UE 1.3 Législation, Ethique, Déontologie

### **2 - Sciences biologiques et médicales**

- UE 2.1 Biologie fondamentale
- UE 2.2 Cycles de la vie et grandes fonctions
- UE 2.3 Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
- UE 2.4 Processus traumatiques
- UE 2.5 Processus inflammatoires et infectieux
- UE 2.6 Processus psychopathologiques
- UE 2.7 Défaillance organiques et processus dégénératifs
- UE 2.8 Processus obstructifs
- UE 2.9 Processus tumoraux
- UE 2.10 Infectiologie, hygiène
- UE 2.11 Pharmacologie et thérapeutiques

### **3 - Sciences et techniques infirmières fondements et méthodes**

- UE 3.1 Raisonnement et démarche clinique infirmière
- UE 3.2 Projet de soins infirmiers
- UE 3.3 Rôles infirmiers organisation du travail et inter professionnalité
- UE 3.4 Initiation à la démarche de recherche
- UE 3.5 Encadrement de professionnels de soins

### **4 - Sciences et techniques infirmières interventions**

- UE 4.1 Soins de confort et de bien être
- UE 4.2 Soins relationnels
- UE 4.3 Soins d'urgence
- UE 4.4 Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical
- UE 4.5 Soins infirmiers et gestion des risques
- UE 4.6 Soins éducatifs et préventifs
- UE 4.7 Soins palliatifs et de fin de vie
- UE 4.8 Qualité des soins, évaluation des pratiques

## 5 - Intégration des savoirs et posture professionnelle

quotidiens	• UE 5.1	Accompagnement de la personne dans la réalisation des soins
	• UE 5.2	Evaluation d'une situation clinique
	• UE 5.3	Communication et conduite de projet
	• UE 5.4	Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
	• UE 5.5	Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins
	• UE 5.6	Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et
professionnelles	• UE 5.7	UE optionnelle
	• UE 5.8	Stage professionnel

## 6 - Méthodes de travail

- UE 6.1 Méthodes de travail
- UE 6.2 Anglais

### Les stages

L'enseignement clinique des infirmiers s'effectue au cours de périodes de stages dans des milieux professionnels en lien avec la santé et les soins. Ces périodes alternent avec les périodes d'enseignement en institut de formation.

Durée prévisionnelle des stages : 60 Semaines, soit 2100 heures sur les 3 années de formation. Ils sont organisés sur la base de 35h/semaine.

- Première année : 15 semaines
- Deuxième année : 20 semaines
- Troisième année : 25 semaines

Quatre types de stages sont prévus :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie (domicile, travail, école...)

3) **Le dispositif d'évaluation** : Il permettra de valider l'acquisition de chaque compétence. Selon les unités d'enseignement : écrits sur table, travail à restituer, oral etc...

En stage, les compétences acquises sont validées par les professionnels de soins, en s'appuyant sur un document officiel de validation.

Un semestre validé correspond à 30 ECTS

Chaque semestre une commission valide les ECTS acquis.

Les congés : 28 semaines

- Semestres 1 et 2 : 12 semaines
- Semestres 3 et 4 : 12 semaines
- Semestres 5 et 6 : 4 semaines

**4) Le Diplôme d'Etat d'infirmier :**

Il s'obtient par l'obtention des 180 crédits européens, correspondant à l'acquisition des 10 compétences du référentiel. Un jury régional se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant.

Le Diplôme d'Etat d'Infirmier(e) permet un exercice professionnel reconnu en Europe.